



FOURS INFOS

Mai 2021

NUMERO DE PORTABLE DE LA MAIRIE

En cas d'urgence et en dehors des heures
d'ouverture de la Mairie, contactez-le :

06.48.10.17.78

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères Foursiennes et Chers Foursiens,

La pandémie que nous traversons depuis maintenant une année nous prive de liberté, de nos activités sportives, sociétales, associatives et de nos moments de détente.

Ce début d'année est porteur d'espoir avec la mise en place du centre de vaccination contre la COVID 19 sur la commune de Cars, un certain nombre de nos administrés de plus de 70 ans ont bénéficié du vaccin Pfizer avec pour la majorité les deux doses requises.

Cette pandémie freine notre action communale. Malgré cela, divers travaux d'entretien se réalisent comme la limitation de vitesse à 30 km dans le village, la mise en place prochaine du radar pédagogique, le rebouchage des nids de poules, l'embellissement du cimetière et le nettoyage par démoissage des toitures de la mairie et de la salle des fêtes.

Les travaux d'électricité chemin des Lilas sont maintenant terminés et les travaux de raccordement électrique entre St Genès et Fours seront finalisés au cours de l'été.

Nous sommes également en cours d'acquisition du terrain face à la salle des fêtes avec comme objectif la réalisation d'un parc de stationnement et d'un espace public pour tous.

La création d'un chemin piétonnier est prévue et reliera les équipements publics du village.

Les finances de la commune, avec une gestion rigoureuse depuis deux décennies nous permettent de ne pas changer les taux d'imposition communaux.

Vous découvrirez dans ces pages l'activité municipale qui se poursuit entre travaux et supports d'accompagnement social et informatif.

L'ensemble du conseil municipal reste mobilisé, à votre écoute et souhaite vous retrouver pour des moments de convivialité et de festivité.

Prenez soin de vous

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales ont lieu en même temps les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Au vu de la situation sanitaire et du protocole à mettre en place, **le bureau de vote se situera à la salle des fêtes** au lieu de la salle du conseil municipal. Un affichage sera mis en place le jour des élections.

Pour venir voter, merci de porter un masque et d'apporter votre stylo à :

- **encre bleue pour le 1^{er} tour**
- **encre noire pour le deuxième tour.**

Le changement de couleur d'encre aide en cas d'inversion de signature dans les cases 1^{er} tour et 2nd tour.

Depuis le 8 avril 2021, il est désormais possible aux électeurs voulant donner procuration de le faire par internet sur le site :

<http://www.maprocuration.gouv.fr/>

Ce nouveau mode d'établissement des procurations vient en complément de ceux déjà existants, la version cartonnée Cerfa n°12668*0 qui s'établit en gendarmerie et la version papier Cerfa n°14952*02 faite sur le site service-public.fr ne dispense pas le mandant de se déplacer à la gendarmerie mais cela permet un traitement plus rapide et simplifié.

NOUVEAUX ARRIVANTS

M. et Mme LEDUEY Olivier et Sylvie

M. LAFON Julien et Mme LACHAUD Julie

Mme GANIZATE Maryline

Mme VAUCHEL Marie-Aimée

ELLE NOUS A QUITTÉ

Mme RINGEADE Michelle, 87 ans (18/12/2020)

PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS

Dans le cadre de la lutte contre l'exclusion et prise en compte de la précarité par le système de santé, le centre hospitalier de Blaye est doté d'une permanence d'accès aux soins (PASS).

Ce PASS a pour objectif d'offrir aux personnes vulnérables un dispositif d'accueil, d'information, de prévention, d'orientation et de soins avec une prise en charge, si besoin, des aspects sanitaires et sociaux.

L'accueil de ce service est situé au niveau de la rue de l'hôpital (face à l'accueil principal) du lundi au vendredi de 9h15 à 16h15 (téléphone : 05.57.33.46.59).

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

Le CIAS propose aux personnes âgées (seules ou en couple) valides et autonomes des logements individuels dans un cadre convivial et sécurisant.

Cette résidence est située au centre-ville de Blaye et comprend 30 appartements T1 et T1bis équipés de sanitaires adaptés et d'une kitchenette.

Présence permanente assurée 7/7 de jour comme de nuit (garde) et chaque résident dispose également d'une téléassistance.

Pour des renseignements complémentaires s'adresser directement :

- la Mairie : 05.57.42.68.68
- le CIAS de Blaye : 05.57.42.75.20

ÉCOLE MATERNELLE

La direction académique de l'éducation nationale a conforté Les deux classes de notre école maternelle pour l'année scolaire 2021/2022.

L'état a mis en place un plan de relance pour équiper les écoles pour le numérique et chaque classe de notre école, à la prochaine rentrée scolaire, sera équipée d'un tableau numérique interactif.

Dans le cadre de la loi EGAim, notre cantine appliquera les nouvelles dispositions de nature à satisfaire aux nouvelles obligations soit au moins 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Le tarif des tickets de cantine restera inchangé soit 2,30 € par repas.

RÉFLEXION PRÉALABLE À L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

La commune se trouve sur le point d'acquérir le terrain face à la salle des fêtes et souhaite réaliser un stationnement d'une quarantaine de places avec un aménagement paysager d'arbres et d'arbustes et créer un espace public pour tous avec mobilier de repos (bancs, tables).

Afin de sécuriser les déplacements piétonniers, nous souhaitons également créer un cheminement piéton reliant la mairie, la salle des fêtes, l'espace public central projeté et l'école.

Pour conserver le caractère rural du bourg il sera privilégié un aménagement simple et sobre avec un accompagnement planté.

Ébauche du plan guide d'aménagement



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

* Cimetière :

- remplacement des portes annexes (coté atelier municipal et coté monument aux morts) par la mise en place de portillons en fer forgé et remise en peinture du portail principal.

- plantation d'arbustes, d'un petit bosquet et de massifs ornementaux.

Tous ces travaux participent à l'embellissement et au respect de ce lieu de mémoire.

* Travaux de voirie 2021 :

- Chemin de la Fontaine : rénovation de la chaussée entre l'église et le parking de l'école et mise en place de bordures entre le carrefour de la croix et l'église.

- Salle des fêtes : remise en état du parking attenant et création d'une place de parking PMR (personne à mobilité réduite).

- Carrefour de la Mairie : remise en état de la chaussée devant la mairie et création d'une place PMR.

- Chemin du Chay : reprofilage d'une partie de la chaussée en calcaire.

* Salle des fêtes :

Des travaux sont prévus dans le courant du mois de septembre :

- les plafonds, les murs et les portes seront repeintes.

- les dalles du plafond de la salle des associations seront remplacées.

- un portillon en fer forgé, conforme à la réglementation et aux normes de sécurité, sera mis en place au niveau du dégagement de l'issue de secours côté rampe.

* École :

Mise en place d'éclairage de secours par bloc de balisage aux trois portes d'accès.

CENTRE DE VACCINATION COVID-19 DE LA HAUTE GIRONDE

un seul numéro pour vous informer et prendre rendez-vous : **05.32.63.01.42**

Depuis le 10 mars, les vaccinations contre la COVID-19 se déroulent désormais au centre de vaccination situé à la salle des fêtes à Cars.

La communauté de commune de Blaye en partenariat avec les communautés de communes de Haute Gironde (Grand Cubzaguais, LNG et CCE) a mis en place une cellule d'accueil et d'information sur la vaccination joignable par téléphone **du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.**

Les vaccinations se déroulent **uniquement sur rendez-vous** pris en amont sur **Doctolib.fr** ou au **numéro de téléphone** précité.

ANIMATEUR DE LA CCB À LA RENCONTRE DES JEUNES DE LA COMMUNE

Le Service Jeunesse de la Communauté de Communes de Blaye (CCB) compte désormais, Antoine Brunet, animateur de "rue" au sein de son équipe. A bord de son minibus, il a pour mission d'aller à la rencontre des jeunes sur le territoire des 20 communes de la CCB.

Plan d'action : Dans un premier temps, Antoine effectuera une enquête de terrain auprès des jeunes afin de connaître leurs besoins, leurs envies, leur mode de vie sur le territoire intercommunal.

En parallèle, il rencontrera les services des mairies pour présenter sa mission aux équipes et recueillir les analyses des communes sur les jeunes de leur territoire.

L'ensemble de ces temps d'échanges permettra de proposer aux jeunes et aux communes des animations cohérentes sur leur territoire, au plus près des populations, et d'accompagner les jeunes dans l'ensemble de leurs démarches (projets personnels et/ou collectifs).

Ouvrez l'œil : Vous aurez peut-être l'occasion d'apercevoir Antoine à bord de son minibus ou d'échanger avec lui très prochainement dans votre commune.